

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14689**

### Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Pilote de ligne de production

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplôme donne accès à un métier dans les secteurs industriels dont les processus sont plutôt automatisés, coordonnés ou intégrés. Le titulaire du diplôme évolue dans les secteurs de l'agroalimentaire, la pharmacie, la cosmétique, la transformation des pâtes papiers et cartons, l'électronique, la production et transformation des métaux, la sidérurgie, l'automobile, l'industrie textile, cuirs et peaux, la céramique, la transformation des déchets...

Le titulaire du baccalauréat professionnel pilote de ligne de production (PLP) est un technicien dont les activités principales consistent à :

- Préparer la production à réaliser sur une ligne automatisée ou semi-automatisée
- Conduire la ligne de production en coordonnant les opérateurs ou agents
- Suivre et réguler les dérives du processus de production

Il intervient :

- soit sur la partie de transformation primaire du produit et alors ses tâches sont assez centrées sur la conduite de l'installation de production à partir de contraintes physico-chimiques qu'il appréhende,
- soit hors de la transformation primaire du produit sur des activités telles que le conditionnement en aval ou, en amont, l'approvisionnement. L'activité peut concerner alors plusieurs lignes ou systèmes de production.

Les situations professionnelles rencontrées conduisent le pilote à effectuer les réglages des machines, le changement de format des productions et à orienter, superviser, coordonner et former à l'utilisation des équipements, une équipe constituée de plusieurs opérateurs.

Le titulaire du baccalauréat professionnel pilote de ligne de production (PLP) exerce ses activités dans des entreprises appartenant à des secteurs économiques extrêmement diversifiés. Il est fonctionnellement rattaché au responsable de production, et travaille en équipe.

Pour l'ensemble des activités, il s'implique dans le système de management « Qualité - Santé - Sécurité - Environnement » (QSSE) en respectant et en faisant respecter les règles de ce système.

#### • Perspectives d'évolution

Ce niveau d'emploi qui peut conduire à terme à un emploi d'encadrement de proximité (cas d'entreprises fortement automatisées) lorsqu'il est nécessaire d'assister techniquement et d'encadrer les conducteurs d'installations. C'est un niveau de premier encadrement d'atelier qui fait le lien entre la zone de production et les secteurs techniques de maintenance et de gestion de production.

Avec l'expérience, le pilote de ligne de production pourra évoluer vers des postes de qualification supérieure.

La reconnaissance, par la validation des acquis de l'expérience, des compétences acquises contribuera également à élargir ses possibilités d'évolution professionnelle.

.Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs industriels: sidérurgie, métallurgie, l'électronique, automobile, production et transformation des métaux, agroalimentaire, pharmacie, cosmétique, transformation des pâtes papiers et cartons, industrie textile, cuirs et peaux, céramique, transformation des déchets, traitement des surfaces

Pilote d'installations industrielles, conducteur de lignes, conducteur d'appareils, opérateur de fabrication,

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2701 : Pilotage d'installation énergétique et pétrochimique

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

H2907 : Conduite d'installation de production des métaux

H2904 : Conduite d'équipement de déformation des métaux

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Optimisation d'opérations relatives à une production  
Pilotage d'une ligne de production  
Organisation d'une production  
Intervention en conduite de la ligne sur incident, aléa ou dysfonctionnement  
Économie-gestion  
Prévention- santé-environnement  
Mathématiques  
Sciences physiques et chimiques  
Français  
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique  
Arts appliqués et cultures artistiques  
Éducation physique et sportive  
Langue vivante

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14689 - U2 : Optimisation d'opérations relatives à une production	Proposer des améliorations et des pistes de résolution de problèmes S'informer et analyser la situation, informer au cours de l'activité professionnelle
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 14689 - U31 : Pilotage d'une ligne de production	Communiquer et rendre compte avec l'outil de communication adapté Piloter une ligne ou un système de production Assurer le suivi de production lié à l'analyse des indicateurs et paramètres de production, des spécifications du produit Choisir et combiner des modes opératoires pour faire face aux situations et qualifier son intervention
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 14689 - U32 : Organisation d'une production	Préparer le travail d'organisation et de réalisation du pilotage Gérer les compétences techniques des personnels affectés sur la ligne
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 14689 - U33 : Intervention en conduite de la ligne sur incident, aléa ou dysfonctionnement	Identifier des risques pour la production, les biens, l'environnement, la personne et la sécurité Appliquer les mesures de prévention de tous les risques identifiés
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 14689 - U34 : Économie-gestion	Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle. Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 14689 - U35 : Prévention- santé-environnement	Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème. Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident. Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques. Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées. Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 14689 - U4 : Langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu ; - Interagir en langue étrangère ; - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 14689 - U51 : Français	Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire. Devenir un lecteur compétent et critique. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 14689 - U52 : Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures. Comprendre les enjeux liés au développement durable. Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation. Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 14689 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques	Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels. Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création. Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 14689 - U7 : Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ; - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ; - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ; - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 14689 - U11 : Mathématiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 14689 - U12 : Sciences physiques et chimiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem

Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2012 portant création de la spécialité « conducteur d'installations de production » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

ONISEP

Légifrance

éduscol

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Pilotage de systèmes de production automatisée